

Le Point.fr

France, lundi, 21 juillet 2008

Réforme des institutions : les pour et les contre

Avec agence

L'état des forces entre partisans et opposants à la réforme des institutions semble pour une poignée de voix en faveur de la majorité. Pour être définitivement voté, le texte constitutionnel doit franchir la barre des 3/5 des suffrages exprimés des parlementaires réunis en congrès à Versailles. Avec 576 députés (un siège vacant) et 330 sénateurs (un siège vacant), soit 906 parlementaires, le seuil requis des 3/5 correspond, en théorie, à 544 voix pour. Tout devrait se jouer cependant à quelques voix en-dessous de ce nombre, en fonction des abstentions et des non-participations au scrutin, qui ne sont pas décomptées.

Camp des "oui" :

- La très grande majorité des 476 parlementaires UMP (317 députés et 159 sénateurs). À l'Assemblée, moins d'une dizaine d'élus pourraient voter contre, depuis le ralliement du gaulliste Bernard Debré et des Villepinistes Hervé Mariton et Georges Tron. Au Sénat, Alain Lambert et André Lardeux y restent catégoriquement opposés, d'autres pourraient aussi s'abstenir. Soit un potentiel de 464 voix pour.
- La grande majorité des centristes (24 députés et 30 sénateurs). Quelques-uns, notamment au Sénat, hésitent encore à s'abstenir, voire à voter contre, soit 47 voix pour.
- Une large partie des 17 sénateurs RDSE (radicaux de droite et de gauche), soit un potentiel d'environ 13 voix pour.
- Une large partie des 11 députés PRG et DVG, pour un potentiel d'environ 8 voix pour.
- Au moins un député non inscrit, François-Xavier Villain, et probablement au moins deux sénateurs non inscrits, soit trois voix pour.
- Le député PS Jack Lang, vice-président de la commission à l'origine de la réforme.

Camp des "non" :

- La quasi-totalité des 291 parlementaires PS (186 députés et 95 sénateurs et apparentés) à l'exception attendue de Lang et d'un sénateur du Sud-Ouest. S'ajoutent 10 députés apparentés au

groupe PS (dont les PRG Christiane Taubira et Chantal Robin-Rodrigo), soit un potentiel d'environ 289 voix contre.

- Environ 6 ou 7 parlementaires UMP et peut-être 3 ou 4 sénateurs centristes, soit un potentiel d'une dizaine de voix contre.

- la totalité des parlementaires PCF et apparentés (24 députés - en incluant les Verts - et 23 sénateurs), soit un potentiel de 47 voix contre.

- Une partie des non-inscrits des deux chambres (7 députés et 6 sénateurs) : les députés MoDem François Bayrou et Jean Lassalle, les députés et sénateurs MPF et le député Nicolas Dupont-Aignan (Debout la République) auxquels pourraient s'ajouter deux à trois sénateurs membres d'autres groupes, soit un potentiel de 9 voix contre.

Avec l'aimable autorisation du journal **Le Point.fr**